

« Questions fréquemment posées par les parents

Quand débute le service de garde ?

- ✓ Le service de garde de l'école débute lors de la 1^{ère} journée pédagogique du calendrier scolaire. D'ailleurs, la fréquentation en CPE se termine dès le début du calendrier scolaire. Donc, pour l'entrée progressive, les enfants n'ont plus accès au CPE.

Comment se déroule l'entrée scolaire ? Y a-t-il des frais ? Que faut-il comme matériel ?

- ✓ L'entrée scolaire se déroule progressivement. L'horaire sera variable durant, approximativement, deux semaines. Par la suite, l'horaire à temps plein débutera.
- ✓ Il y aura des frais qui sont différents d'une école à l'autre et vous recevrez une liste de matériel à vous procurer.

Lorsque les journées scolaires sont plus courtes, quel service pourra prendre en charge mon enfant le reste de la journée ?

- ✓ Puisque l'horaire est variable lors de l'entrée progressive, le service de garde de l'école est disponible pour combler l'horaire des élèves inscrits. Pour les élèves non inscrits au service de garde, soit les parents viennent les chercher ou ils prennent l'autobus scolaire.

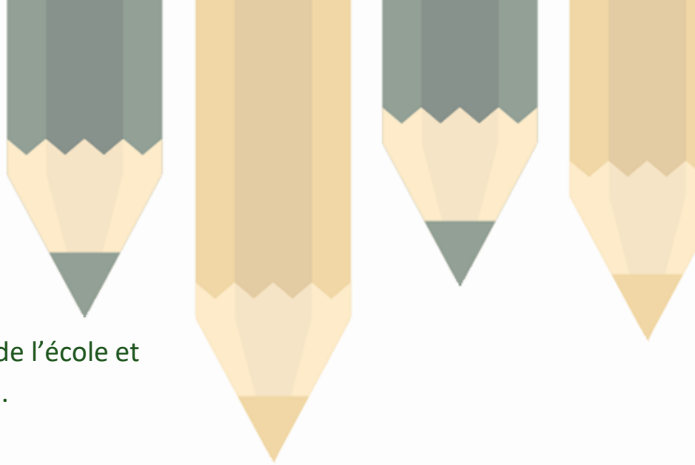
Est-ce qu'il y a de l'échange d'information entre le CPE, les organismes ou les autres services de garde auxquels mon enfant est inscrit et l'école où il ira ?

- ✓ Les éducatrices en CPE et des autres services de garde complètent, pour chaque enfant, une fiche intitulée le *Portrait de l'enfant* qui est remise à l'école fréquentée. Pour les enfants en situation de besoin, une fiche complémentaire est remplie et jointe au *Portrait de l'enfant*.
- ✓ Les élèves qui éprouvent des difficultés dans leur développement font l'objet de rencontres (plan de service, plan d'intégration ou autres modalités selon les besoins). Dans ces rencontres, les partenaires impliqués auprès de l'enfant collaborent pour mettre en place des mesures qui favoriseront son intégration.

Est-ce que mon enfant est embarqué à la porte ? Comment s'assure-t-on que mon enfant prendra le bon autobus ?

- ✓ La CSPN s'engage à organiser le transport de l'élève à partir de son adresse principale, soit en effectuant un arrêt en face de la demeure ou en fixant un point pour l'embarquement et le débarquement.
- ✓ Chaque école a sa procédure pour organiser la sortie des élèves en fin de journée qui permet de s'assurer que les enfants prennent le bon autobus.

Pour davantage d'information sur le transport scolaire, consultez le Portail Parents Mozaïk au portailparents.ca



Si mon enfant a un suivi avec un professionnel, comment dois-je procéder pour transmettre ce dossier au milieu scolaire et à qui dois-je m'adresser ?

- ✓ Vous devez remettre le dossier de votre enfant à la secrétaire de l'école et celle-ci s'assurera de le transmettre aux personnes concernées.

Est-ce que mon enfant doit être capable de s'habiller seul ?

- ✓ L'enfant peut avoir besoin d'aide. Les adultes de l'école l'aideront au besoin.
- ✓ À la maison, il est possible d'enseigner aux enfants les étapes à suivre et d'augmenter les attentes, afin de développer leur autonomie.

Est-ce que mon enfant doit connaître les chiffres et les lettres de l'alphabet ?

- ✓ Connaître les chiffres et les lettres de l'alphabet n'est pas un préalable pour l'entrée au préscolaire. L'enfant doit apprendre par le jeu. Ainsi, des activités ludiques sont prévues à l'école pour éveiller les enfants à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.
- ✓ À la maison, il peut être stimulé par des activités (comptines, rimes, ...) à travers une intention liée au plaisir et au jeu. Il faut profiter de toutes les occasions pour les éveiller et leur faire prendre goût à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.

Est-ce nécessaire qu'il sache écrire son nom avant son entrée au préscolaire ?

- ✓ Savoir écrire son nom n'est pas un préalable pour l'entrée au préscolaire. Le tracé des lettres exige beaucoup de motricité fine et d'attention.
- ✓ À la maison, il est préférable de faire des activités de motricité globale qui développeront les muscles, le tonus, la dissociation, etc. Ainsi l'enfant aura davantage de facilité à développer sa motricité fine par la suite. Il est possible de favoriser le développement de la motricité fine en utilisant de la pâte à modeler, en faisant des constructions de blocs Lego, en enfilant des perles : bref en jouant. Ces activités permettront à l'enfant de développer ce qui est préalable à l'écriture.

Est-ce que mon enfant doit connaître les couleurs ?

- ✓ Connaître les couleurs n'est pas un préalable pour l'entrée au préscolaire, mais les identifier permet de travailler la discrimination visuelle des petits et stimule leur mémoire.
- ✓ Plusieurs jeux peuvent y être associés. Il est possible de débiter par la notion de pareil et différent.

Comment amener mon enfant à demander de l'aide ?

- ✓ Pour amener un enfant à demander de l'aide, il est bien d'attendre qu'il fasse la demande, plutôt que de répondre systématiquement à son silence.
- ✓ L'aider à reconnaître son besoin et à le formuler peut être aidant, afin qu'il développe son autonomie dans ses demandes d'aide. On peut aussi questionner l'enfant et lui demander si tout va bien.